



A tous les habitants de Haute-Rivoire

JUIN 2019

INFORMATION MUNICIPALE - N° 34 / 2019

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Pendant les vacances d'été, la bibliothèque est ouverte les lundis de 16h à 18h30, les jeudis de 15h à 18h et les samedis de 9h à 12h.

Au mois d'août, la bibliothèque sera complètement fermée du 1er au 17 inclus.

Pendant les deux mois, juillet et août, les documents peuvent être empruntés pour une durée plus longue, il suffit de le préciser en effectuant vos prêts.

Nous vous rappelons que le nombre de documents prêtés est illimité, sauf pour les DVD. A ce propos, nous allons avoir un dépôt régulier de 300 DVD à partir de la rentrée de septembre. Bel été à tous.

VOGUE 2018

Elle aura lieu les **20 – 21 et 22 Juillet**. Durant ces trois jours, des bals gratuits seront organisés et vous pourrez aussi profiter des attractions et du feu d'artifice le Dimanche soir.

Les jeunes espèrent aussi vous retrouver nombreux au concours de pétanque le **Samedi à 14 H.**, aux jeux inter-villages le **Dimanche à 14 H.** ainsi qu'aux « couennes » le **Lundi à partir de 19 H.** avec son bal musette.

Selon la tradition, cette manifestation sera précédée de la semaine des brioches durant laquelle les conscrits vous les proposeront pour financer la vogue. Merci de leur réserver un bon accueil.

STATIONNEMENT PENDANT LA VOGUE : Il est conseillé aux habitants du village de se garer à Rampôt sur le parking de la Chapelle ou devant la garderie périscolaire ou bien encore sur le parking de la salle des sports, à partir du **Mercredi 17 Juillet au soir**. Pour votre sécurité et pour pouvoir circuler ne laissez pas vos véhicules dans le village. La place du Gousson et le parking de l'école ne seront pas disponibles.

Le stationnement est strictement interdit : Place du Gousson – Parking des écoles – Place du Foirail – devant l'église et Place du Monument à partir du Mercredi 17 Juillet et jusqu'au Mardi 23 Juillet.

ATTENTION ! Le feu d'artifice sera tiré sur l'étang du Noyer. La circulation sera fermée de 22 H15 à 23 H., prenez vos précautions.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Pour les familles qui désirent inscrire leurs enfants à la **garderie périscolaire** pour l'année scolaire **2019/2020**, il faudra penser à vous rendre en mairie avant le 19 Juillet où vous trouverez une **fiche d'inscription** à remplir (vous pouvez la trouver aussi sur le site de la commune www.haute-rivoire.com). Il faudra également fournir une **attestation de responsabilité civile** pour chaque enfant, une copie du carnet de vaccination ainsi qu'une copie du protocole d'accueil individualisé si besoin.

Rappel du fonctionnement de la garderie : elle est ouverte aux enfants des deux écoles de **7 H30 à 9 H tous les matins** et de **16 H30 à 18 H30 tous les soirs** (sauf le mercredi).

Lors de l'inscription il sera demandé aux parents de déterminer les jours et heures de présence des enfants

Tarif unique : 1,30 € par demi-heure, et toute demi-heure entamée est due.

La facturation est mensuelle en fonction des heures de présence des enfants et est à régler en mairie.

Le nouveau règlement sera affiché à la garderie et remis aux parents au moment de l'inscription

CENTRE DE SECOURS

La population est invitée à l'inauguration de la caserne **VENDREDI 5 JUILLET à 18 H30**

MUTUELLE COMMUNALE

Une réunion d'information aura lieu **Jeudi 4 Juillet à 18h00 à la Salle St Charles à St Symphorien sur Coise**. Si vous hésitez, vous pouvez aller vous renseigner. Puis des permanences auront lieu en **Septembre et Octobre** dans plusieurs villages des environs.

AGRICULTURE

A la suite de l'épisode de **sécheresse de 2018**, le listing des parcelles de la commune concernées par le **dégrèvement de pertes de récolte sur la taxe foncière des propriétés non bâties 2018**, est disponible en mairie aux jours et heures d'ouverture.

PLAN CANICULE

Dans le cadre du Plan départemental d'alerte et d'urgence, le CCAS met en place **un registre nominatif des personnes âgées de 65 ans et plus (ou 60 ans pour les personnes reconnues inaptes au travail), en situation de handicap (quel que soit leur âge) vivant à leur domicile**.

Il est destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule pour les personnes les plus fragiles et/ou isolées. Si vous êtes concernés, ou si vous connaissez quelqu'un de votre entourage qui est dans cette situation, vous pouvez demander votre/son inscription sur le registre, en vous rendant à l'accueil de la mairie, ou en téléphonant au **04 74 26 38 33**.

Le CCAS mettra en place des actions spécifiques afin de prendre des nouvelles de ces personnes et lancer une alerte en cas de problème, lors des grosses chaleurs.

Le maire et président du CCAS, Nicolas MURE, demande aux habitants de bien vouloir être attentifs et vigilants à la situation de leurs voisins, des personnes fragiles de leur entourage et de relayer à la mairie toute information à ce sujet.

FERMETURE MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Pendant les congés d'étés, **la mairie et l'agence postale seront fermés du 12 au 17 Août inclus**.

En cas d'urgence une permanence téléphonique sera assurée au 04 74 26 38 33

L'agence postale sera également fermée **les vendredis 6, 13 et 20 septembre**.

MISE A DISPOSITION DE VERRES RÉUTILISABLES

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit la vente et la distribution des gobelets, verres et assiettes en plastique au **1^{er} janvier 2020**. L'objectif est de moins polluer car le plastique met des dizaines d'année à disparaître dans la nature et est souvent associé à des produits toxiques.

Afin d'anticiper le problème pour les associations, la municipalité a décidé de faire cet investissement. Des gobelets réutilisables avec le **logo de Haute-Rivoire** seront mis à disposition **gracieusement** des associations qui en feront la réservation à l'avance. N'oubliez pas de demander la caution du verre lors de vos manifestations.

Une condition tout de même : **il sera demandé 1 € par verre non rendu**.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCANTS

BAR RESTAURANT LEZIZ : Le nouveau propriétaire des lieux est **Ali ER** qui avait déjà, il y a un peu plus d'un an, repris le Café du Centre à Montrottier. Monsieur ER a aussi habité à Haute-Rivoire et donc il connaissait le village. Au niveau restauration il sert kebabs, pizzas à emporter ou à manger sur place, le couscous ou la paella sur commande mais il sert aussi tous les jours à midi un repas de cuisine traditionnelle avec entrées, viandes, fromages, desserts. Fermeture hebdomadaire le lundi. **Tél : 04 26 17 58 12**

CAROLE COIFFURE : Après une pause de 10 ans dans un commerce de vêtements à Chazelles, **Carole PHILIBERT** a voulu revenir à son premier métier « coiffeuse ». Deux expériences de onze ans chacune dans ses propres salons de coiffure (à St Chamond et à Chazelles) lui ont permis de s'installer dans notre commune en toute connaissance de cause.

Tél : 04 74 26 31 41 – **Horaires d'ouverture** : Mardi et Mercredi 8 H30 à 12 H et 14 H à 18 H30 – Jeudi et Vendredi 8 H30 à 18 H30 – Samedi 8 H30 à 16 H

LA GARGOTTE-SNACK : **Dorine et Mickaël RATTON** ouvrent leur premier snack crêperie et accueilleront les clients de Mai à Octobre. Près de Salva Terra et de Labyland, entre la salle Pierre Delage et le complexe sportif, l'endroit est stratégique pour servir crêpes, galettes bretonnes, tartes, salades ou sandwiches.

Tél : 06 24 10 71 12 - **Horaires d'ouverture** : Vendredi, Samedi, Dimanche et jours fériés de 11 H à 21 H30 – Juillet et Août : du Lundi au Jeudi de 11 H à 18 H et du Vendredi au Dimanche de 11 H à 21 H30

SPECTACLE SEPTEMBRE

Du 1er au 30 septembre 2019, « L'AUTRE CABARET » implantera son chapiteau sur la commune de Haute-Rivoire, à côté de la salle Pierre Delage.

Pendant un mois, une équipe de onze artistes sera en résidence de création afin de préparer un spectacle de cirque nouveau sur la région lyonnaise. Dorine et Mickaël Ratton ont accepté de les accueillir à proximité de leur « Gargotte ».

Des représentations publiques auront lieu du 26 au 30 septembre 2019.

Durant toute la période de création, n'hésitez pas à venir rencontrer les artistes, le chapiteau sera ouvert !

SMAELT (Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien Loise Thoranche)

Les travaux de **restauration éco-morphologique du Thoron** ont eu lieu à l'automne 2018. Ils ont notamment consisté en :

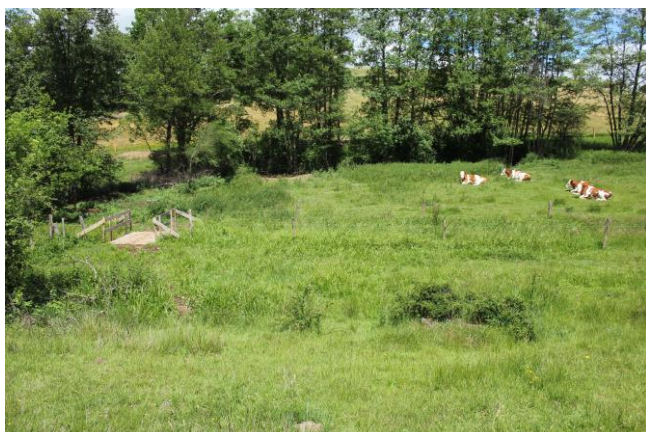
- la remise du cours d'eau dans son lit naturel
- la mise en défense des berges par la pose de clôtures et abreuvoirs
- la restauration de la continuité écologique par l'aménagement d'ouvrages faisant obstacle au libre écoulement des eaux et à la libre circulation de la faune aquatique

Désormais, le cours d'eau coule dans son fond de vallon, évolue et reprend petit à petit sa place au cœur de la zone humide présente sur le site.

Aussi, afin de célébrer ensemble la concrétisation de ce projet ambitieux, le SMAELT vous invite **Vendredi 6 Septembre à 9 H30 et à 14 H30 au lieu-dit Thoranche** à Haute-Rivoire pour une journée d'inauguration des travaux et de partage sur l'entretien des abords de parcelles et la prise en compte des zones humides au sein des systèmes d'exploitation.

La matinée sera ainsi consacrée à une visite du site et **l'inauguration officielle des travaux**. L'après-midi proposera de nouveau une présentation du site et des travaux et abordera au travers d'ateliers thématiques la gestion des zones humides, des haies et ripisylves.

Ces ateliers seront ensuite complétés par une démonstration de matériel destiné à l'entretien des abords de parcelle, par la CUMA des Quatre Saisons.



CYCLO DES MONTS 2019

Le service des sports de la communauté de communes des Monts du Lyonnais a organisé le samedi 15 et le dimanche 16 Juin, la 23ème édition du Cyclo des Monts (anciennement appelé Cyclo Canton avant la fusion des deux communautés de communes).

Cette randonnée à vélo d'environ 80km (40km chaque jour) proposée aux enfants scolarisés du CE2 à la 6ième, traverse sur les 2 jours des communes des Monts du Lyonnais.

Le samedi, le départ a eu lieu à Grammond pour ensuite traverser Chatelus, Larajasse, Saint Martin en Haut où un repas attendait les 153 enfants et 38 accompagnateurs. Malheureusement en raison de l'alerte orage annoncé, le cyclo n'a pas repris après le repas, alors qu'il devait se rendre à Duerne et terminer l'étape à Montromant.

Le dimanche, avec une bonne météo retrouvée, le cyclo est parti de Virigneux pour ensuite traverser Maringes, Meys et s'arrêter à la Salle des Sports de Haute Rivoire où les 126 enfants et 42 accompagnateurs ont pu se restaurer avec des plateaux repas servis par les parents qui se sont mobilisés pour que ce repas se passe dans les meilleures conditions. Après avoir repris des forces et fait un épervier géant sur le stade, le cyclo est reparti pour se diriger vers Les Halles, Souzy, Sainte Foy l'Argentière et St Genis l'Argentière pour l'ultime étape.

Le samedi, ce sont 3 enfants et 1 accompagnateur de Haute Rivoire, puis le dimanche 9 enfants et 3 accompagnateurs qui ont participé à cette randonnée.

Un grand bravo tout particulièrement à Martin Veryepe qui a réalisé les deux journées.

Merci aux parents qui ont encadré cette randonnée et roulé aux côtés des enfants, et à ceux qui sont venus assurer la sécurité à différentes intersections de la commune pour que la caravane du cyclo canton puisse traverser Haute Rivoire sereinement. Merci aussi à tous ceux qui ont installé et rangé tables et chaises dans la salle et assuré le service des repas des sportifs du jour.

Un grand bravo à tous ces cyclistes pour avoir représenté Haute Rivoire et à l'année prochaine!!!



QUELQUES CONSEILS DE LA GENDARMERIE PENDANT VOS VACANCES

- Informer vos voisins de votre absence
- Donner éventuellement une clé à un membre de votre famille, un ami ou un voisin afin qu'il anime la maison, qu'il vide la boîte aux lettres et qu'il soit en mesure de vous prévenir ou d'alerter la gendarmerie en cas de problème.
- Ne pas laisser de message évoquant votre absence sur le répondeur (faire même le transfert d'appel si c'est possible)
- Se méfier des personnes qui se présentent à votre domicile en usant d'une qualité de policier, de gendarme, de plombier ou d'agent EDF qui peut être fausse et demander systématiquement de voir la carte professionnelle et ne laisser entrer personne dans votre domicile sans avoir la preuve de sa réelle identité et du motif de sa visite.
- Ne pas laisser les valeurs, bijoux, cartes bancaires, chèques et clés de votre véhicule en évidence ou dans un endroit facile à trouver. Privilégier les lieux insolites auxquels les voleurs risquent de ne pas penser.
- Ne pas conserver de grosses sommes d'argent au domicile.
- Photographier le mobilier de valeur et les œuvres d'art, les faire expertiser. Les marquer avec des signes distinctifs (par exemple, pour un bureau ou une commode, mentionner votre nom avec un feutre indélébile sous les tiroirs). Conserver les factures. Ces opérations permettront, en cas de découverte de meubles suspects, de les identifier et vous les restituer.
- Ne jamais laisser les clés sur le démarreur, même si la voiture est dans le garage ou dans la cour.
- Ne jamais laisser le certificat d'immatriculation dans la voiture (elle peut être revendue très facilement ou circuler normalement) tant que le vol n'est pas déclaré.

De façon générale, il faut signaler à la gendarmerie (17) toute présence suspecte de personne ou de véhicule (marque, couleur, type, immatriculation) surtout si les individus que vous voyez vous sont inconnus.

BONNES VACANCES A TOUS